

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 43 (1935)
Heft: 5

Quellentext: Discours de bienvenue adressé à un nouveau bailli
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rendre productive ; les brusques changemens de température lui causent des maladies qui se manifestent par une multitude de petites taches noires sur ses feuilles, et le froid des nuits d'automne s'oppose souvent à la parfaite maturité du fruit. Cependant, on est parvenu à acclimater quelques plants d'Europe qui réussissent assez bien entre les mains des vigneron de Vevay, et qui promettent de grands produits pour l'avenir¹.

» En nous rendant au banquet, comme nous traversions la place publique, nous vîmes des canonniers rangés à leurs pièces en batterie ; leur uniforme, élégant et sévère, était celui des canonniers français ; on nous dit que c'était la compagnie d'artillerie de Vevay. Elle était en effet composée presque entièrement de Suisses, parmi lesquels un grand nombre avaient servi dans l'artillerie de l'armée française ; leurs manœuvres, dont nous fûmes témoins, furent exécutées avec une précision et une rapidité tout à fait remarquables... »

¹ C'est dans la seconde moitié du XIX^{me} siècle que l'on a planté la vigne en Californie. (*Réd.*)

Discours de bienvenue adressé à un nouveau bailli.

Le discours qui suit a été prononcé le 3 novembre 1745 lors de la réception, à Echallens ou à Grandson, du nouveau bailli de Fribourg. Aucun indice ne montre dans cette harangue de laquelle de ces deux localités il s'agit. Peu importe, du reste, car ces discours de bienvenue étaient assez semblables dans tout le pays.

Le manuscrit de ce discours a été retrouvé dans les papiers du professeur René Guisan. On ne sait d'où il le tenait.

Illustre, Haut et Puissant Seigneur,

Je ne puis réfléchir, sur ces alternatives de Préfectures au milieu de nous ; telle que celle qui se présente aujourd'hui et qui fait le sujet de cette Respectable assemblée ; sans sentir vivement notre Bonheur ; et nos obligations infinies, à l'auteur souverain de toutes les faveurs ;

En effet, ces intéressantes époques ne causent aucune altération à notre félicité ; et nous jouissons sans interruption des délicieux fruits, du doux et légitime gouvernement sous lequel nous avons le Bonheur de vivre ;

Le noble et magn. seigneur qui vient de finir glorieusement sa Préfecture ; et dont la mémoire nous sera toujours en Benediction, mérite sans doute, que je fasse c'est aveu.

Je devrois, noble, magn. et tres honoré seigneur Ballif, faire icy votre éloge, étaler en termes pompeux les talents de l'esprit, et les qualités du cœur, dont votre noble seigneurie est si richement ornée ; détailler cette droiture, ce désintéressement ; cette bonté ; cette humanité ; cette affabilité ; et cette charité ; dont vous nous avez fait ressentir sans cesse les bons effets ; mais je sens cette entreprise infiniment au dessus de mes forces ; Je laisse à la voix publique, dont j'ay l'honneur d'être aujourd'hui le faible organe ; à vous payer, à tous ces égards, le juste tribut qui vous est dû ; d'ailleurs que pourrais je dire qui ne fut parfaitement connu, de toutes les personnes qui composent cette nombreuse assemblée ; et de toutes celles qui ont l'honneur de connaître votre Noble Seigneurie, avant et pendant sa Préfecture.

Agrées donc Magn. Seigneur que je me borne à vous assurer icy en Public, suivant la commission expresse que j'en ay de la part de cette Ville, et au nom de tout ce Balliage ; des vifs sentiments de Reconoissances, et de Respects, dont nous sommes tous penetrés à votre égard ; et que rien ne nous flaterois d'avantage que d'avoir de frequentes occations à vous le témoigner.

Agrées aussy les vœux sincères et ardents que nous faisons et que nous ne cesserons d'adresser à Dieu, en vôtre faveur ; pour votre Prétieuse conservation ; et celle de votre Noble famille.

Veuille le grand Remunerateur la combler de ses Benedictions les plus distinguées ; et vous conserver jusques à l'age le plus avancés.

Daignés Monseigneur nous accorder la continuation de votre puissante protection ; et lhonneur de vôtre souvenir, à des personnes qui conserveront pretieusement votre nom gravés d'ans leurs cœurs.

J'ay l'honneur de m'adresser maintenant à vous, tres Noble magn. et tres honoré seigneur Ballif ; qui venés succeder celuy qui nous quitte ; mais qui dans un sens, ne nous quitte point ; puisque nous le retrouvons en vous ; fondés sur ce que la renommée nous à appris de vos rares et Eminentes quallittés ; et de l'excellence de votre caractère ; nous sommes persuadés que nous aurons en vous ; un Magistrat Eclairé ; Intègre et Impartial ; et qui nous mintiendra, d'ans nos droits, franchises et Priviléges.

D'ans cette flateuse Idée, pourions nous ne pas vous recevoir avec tout l'empressement possible, et la plus vive joye, comme tres digne Representant, de nos Illustres et tres gratieux Souverains.

Recevés favorablement ; tres Noble, et magn. Seigneur les assurances que cette ville, et tout le Ressort de ce

Balliage ont lhonneur de vous en donner aujourd'huy, par ma bouche avec nos vœux, les plus sinceres et ardents ; en votre faveur pour votre pretieuse conservation, et tous ceux qui vous sont chers.

Nous nous recomendons Monseigneur à lhonneur de vôtre puissante Protection et Bienveillance ; et vous prions d'être persuadés que nous ne négligerons rien de tout ce que nous croirons propre pour la mériter.

Nous faisons aussy et ferons sans cesses des vœux tres sinceres et ardents, pour la pretieuse Conservation et Prosperittés de nos Illustres, Hauts, et Puissants Souverains Seigneurs des deux Etats de Berne et Frybourg.

Nous sommes pénétrés des sentiments les plus Respectueux et soumis sur le digne choix de votre Illustre personne, pour notre Seigneur Représentant.

Nous prions votre Grandeur de recevoir icy nos actions de graces les plus humbles, pour la peine qu'elle s'est donnée de se transporter au millieu de nous ; et de vouloir nous honorer de sa Puissante Protection et Bienveillance.

Veuille le Seigneur vous combler, et tous ceux qui ont lhonneur de vous appartenir ; de ses faveurs les plus distinguées ; et vous conserver pretieusement, jusques à l'age le plus reculé pour le Bonheur de l'Etat et des peuples qui en dependent.
